



PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé :

Toute personne entre 16 et 29 ans à la date d'entrée en formation. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis :

Un parcours scientifique :

- Bac technologique STL (sciences et technologies de laboratoire), spécialités biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire
- Bac technologique ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)
- Bac technologique STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- Bac général à orientation scientifique

Modalités et délais d'accès :

Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

- BTS ABM : analyses biologiques médicales, niveau BAC +2.
- Diplôme d'état de niveau III délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.
- Prépare aux métiers de technicien de laboratoire, technicien de recherche, technicien biologiste. Techniciens supérieurs travaillant dans le secteur de la santé en laboratoires.
- Sous la direction d'un biologiste ou directeur de laboratoire.



Bac Pro Terminale Technicien en Appareillage Orthopédique SESSION 2023-2024

[HTTPS://WWW.FRANCECOMPETENCES.FR/RECHERCHE/RNCP/37947/](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37947/)



PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Poursuite en licence Pro dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'industrie pharmaceutique ou licence générale en biologie ou chimie.

Possibilité d'intégrer ensuite une classe préparatoire pour viser une école d'ingénieur.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les cours théoriques et manipulation alterné avec l'entreprise.

Modalités d'évaluation :

Les apprentis seront évalués à la fin de la deuxième année du BTS ABM (juin) avec des épreuves théoriques et pratiques, et également un dossier à présenter en mai devant un jury de professionnel.

Le diplôme n'est pas encore proposé en CCF (courant 2024).

Nombre de participants : maximum 12

Durée de la formation : 2 ans (1400 heures en centre de formation)

Tarifs de la formation : 9120 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre

UFA FRESC
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29





national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr

Référente handicap pouvant accompagner les jeunes : Sophie Dumortier 07.87.14.25.31 ou

sophie.dumortier@ufafresc.fr

COORDONNÉES :

UFA FRESC SITE Saint Martin ROUBAIX 54 rue de Lille 59100 Roubaix 03 20 81 98 33	CFA REGIONAL JEAN BOSCO HAUTS DE FRANCE 10 rue Hubble 59262 Sainghin en Mélantois 03 20 35 90 55
---	---

Pré-inscription possible sur le site ufafresc.fr

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :



Valeur ajoutée : L'UFA possède sur le site Saint Martin Roubaix une cantine accessible aux apprentis. Le site est proche des transports en commun (Bus, train, tramway, métro). Possibilité



Bac Pro Terminale Technicien en Appareillage Orthopédique SESSION 2023-2024

[HTTPS://WWW.FRANCECOMPETENCES.FR/RECHERCHE/RNCP/37947/](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37947/)



d'accéder à un plateau technique équipé de matériel informatique avec pack office, d'une imprimante couleur et accès internet pour l'élaboration des dossiers professionnels.

Les formateurs sont à l'écoute des besoins des apprentis et la taille du groupe permet une individualisation de la formation.

L'UFA FRESC propose dans le cadre d'ERASMUS la possibilité de faire un stage à l'international.

UFA FRESC
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29

